



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17668>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 26-17668

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-126060

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SEM SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 99864030400015

**Ville :** Issy-les-Moulineaux

**Code postal :** 92130

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 92

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre de travaux sur les installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et d'eau chaude sanitaire des résidences de Seine Ouest Habitat et Patrimoine

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45331000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché est un accord-cadre passé selon l'article L2125-1 1° du Code de la Commande Publique conclu à compter du 1er août 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 puis renouvelable expressément d'année en année et ceci jusqu'au 31 décembre 2029. Le premier exercice commence au 1er août 2026 et se termine au 31 décembre 2026. Le dernier exercice commencera au 1er janvier 2029 jusqu'au 31 décembre 2029. Il n'y a pas de montant minimum mais le montant maximum sur la durée du marché est fixé à 4 000 000 € HT. Les modalités de reconduction sont définies dans le CCAP.

**Critères d'attribution :** 1) Le prix proposé par le candidat (65%). Ce critère est jugé sur : -L'établissement d'une simulation à bon de commande (notée sur 65). Ce critère est jugé selon la formule suivante : (prix le plus bas proposé / prix de l'offre notée) x 65. 2) La qualité technique de l'offre (35 %) constituée par les sous-critères suivants : A-L'organisation de l'entreprise (notée sur 20) portant sur les modalités de préparation et de suivi des chantiers ainsi que le contrôle qualité mis en place (notées sur 10) et la méthodologie mise en place pour assurer les délais et l'approvisionnement du matériel (notée sur 5), La méthodologie mise en place pour assurer la sécurité (humaine et matériel)

des chantiers (notée sur 5), B-Les moyens humains mis en œuvre pour l'exécution des prestations (composition des équipes, rôle des interlocuteurs, qualification, expériences, CV) (notés sur 10), C-Le développement durable (noté sur 5) : Les modalités de recyclage et de traitement des déchets liés aux opérations de travaux.

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le marché a été attribué à la société MAINTENANCE CHAUD FROID ELECTRICITE (MCFE) située au 1 rue Pierre Vaudenay 78350 JOUY-EN-JOSAS le 19 février 2026 pour un montant maximum sur le durée du marché de 4 000 000 euros HT. Il n'y a pas de montant minimum.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026**